

Niort le 30 octobre 2020

### **Section des Deux-Sèvres**

Chers membres de la section AMOPA des Deux- Sèvres,

Suite à la crise sanitaire actuelle et aux dernières directives gouvernementales ayant pour conséquence le confinement national, **nous nous voyons contraints d'annuler l'assemblée générale qui devait se tenir le 28 novembre 2020.**

Nous avons initialement envisagé une assemblée dans un format inhabituel ; à savoir en présentiel, pour les membres du bureau, à distance, en visioconférence, pour nos adhérents.

Pour les mêmes raisons, la mise sous plis de notre bulletin N 32, qui devait avoir lieu le 3 novembre, est suspendue. Nous avons donc décidé de diffuser néanmoins notre bulletin, comme convenu en novembre, en version électronique dans un premier temps. La version papier vous sera adressée dès que la situation sanitaire le permettra.

Nous profitons de ces circonstances exceptionnelles pour vous inviter à nous suivre sur notre site à l'adresse <http://amopa79.org>

Nous vous informons également qu'une lettre trimestrielle sera adressée, par voie électronique, à tous nos adhérents à compter de janvier 2021.

Nous vous espérons tous en très bonne santé.

Bien cordialement,

Catherine DAMBRINE

Présidente de la section AMOPA79